

## TERMES DE REFERENCE

### Mission n°18SANIN166

#### I. Informations générales

Intitulé de la mission	Appui au Programme National de Lutte contre le Paludisme de la RDC pour mobiliser le secteur privé dans la prise en charge du paludisme selon les directives nationales du pays	
Composante	Paludisme	
Thématique(s)	Gouvernance	
Bénéficiaire(s)	PNLP	
Pays	République Démocratique du Congo	
Durée totale des jours prévus	70	
Contact Expertise France	Personne référente	Coordonnées
	MUNOZ Amanda	amanda.munoz@expertisefrance.fr

#### II. Justification de la mission

En République Démocratique du Congo (RDC) près de la moitié de la population consulte auprès du secteur privé, c'est-à-dire auprès des structures sanitaires privées lucratives. Ce secteur privé, très peu régulé, ne bénéficie pas du paquet d'interventions recommandé par le PNLN et ne rapporte pas ses données à travers le SNIS. La coordination entre ce secteur et le secteur public est faible ; les directives n'y sont pas toujours appliquées et le suivi est inexistant. Ceci a pour conséquence une faible mise en œuvre de la politique nationale dans le secteur privé.

L'extension de la couverture du diagnostic du paludisme au secteur privé a été retenue dans le PSN 2016-2020, comme une orientation majeure pour améliorer la qualité de la prise en charge en s'assurant que des soins de qualité y soient donnés conformément aux directives nationales du PNLN (réalisation de tests de diagnostic rapides avant traitement, traitements de qualité et conforme au protocole national).

Dans la subvention 2015-2017, le Fonds Mondial a cofinancé avec la DFID une initiative pilote sur la ville de Kinshasa destinée aux officines et quelques structures sanitaires privées lucratives. Les interventions étaient les suivantes :

- L'accessibilité des traitements contre le paludisme (combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine: CTA) de qualité à travers les officines et quelques structures sanitaires privées lucratives via la contractualisation avec les importateurs ;
- La communication et le marketing incluant la promotion de la « feuille verte » (logo qualité) ;
- Le renforcement des capacités des vendeurs d'officine ;
- La supervision et renforcement de la régulation du secteur pharmaceutique.

Ce projet pilote a permis de réduire significativement les coûts des CTA recommandés par la politique nationale de 6,5\$ à 2\$ dans les officines. Il a aussi permis d'introduire le test de diagnostic rapide au niveau des officines avec pharmacien et d'inclure des formations sanitaires (FOSA) privées lucratives. En 2016, 931.520 doses de CTA ont été importées et 651.925 TDR utilisés.

Par ailleurs une initiative a été lancée avec le Comité InterEntreprise de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (CIELS), sous financement du Fonds mondial, pour l'extension de couverture dans le secteur privé corporatif à Kinshasa et a permis de travailler sur la contractualisation, le renforcement des capacités et les approvisionnements en intrants.

Cette initiative avait pour vocation de servir de vecteur de l'extension de couverture pour inclure progressivement les FOSA privées lucratives

En 2016, cette initiative a permis de tester 35.770 cas sur 38.412 cas suspects et de mettre sous CTA 15.650 cas confirmés à Kinshasa.

Entre 2018 et 2020, le PNLP et ses partenaires ont souhaité induire la mise à échelle de ces initiatives pilotes menées à Kinshasa auprès de 6 autres grandes villes des provinces d'intervention du Fonds Mondial, à savoir : Kisangani, Goma, Kikwit, Bunia, Matadi et Kindu. En 2018, un financement du FM a permis de procéder à l'analyse situationnelle des 6 villes ciblées, d'élaborer un document de stratégie sur la mobilisation du secteur privé et de démarrer un travail sur les responsabilités et engagements des acteurs du secteur privé.

Le PNLP sollicite aujourd'hui une assistance technique qui les aidera à finaliser l'opérationnalisation cette mise à l'échelle.

L'objet de cette mission permettra d'affiner et définir précisément les hypothèses et activités pour la mise à l'échelle de ces initiatives au travers la finalisation du document stratégique et de la matrice de responsabilité au sein des acteurs du secteur privé et l'élaboration d'un plan d'action qui reprendra les activités du document stratégique sur la mobilisation du secteur privé dans la prise en charge du paludisme.

### III. Objectif et résultats poursuivis

#### 1) Objectif de la mission

L'objectif est de renforcer l'implication du secteur privé au niveau des 6 villes ciblées et à Kinshasa dans la prise en charge du paludisme selon les directives nationales du pays afin de garantir une prise en charge de qualité des patients.

#### 2) Résultats à atteindre

**Résultat 1 :** Le document de stratégie sur la mobilisation du secteur privé dans la prise en charge du paludisme (conçu en amont de cette mission) est validé par toutes les parties prenantes.

**Résultat 2 :** Une matrice de responsabilités pour l'engagement du secteur privé est élaborée et validée par les acteurs du secteur privé.

**Résultat 3 :** Un plan d'action opérationnel budgétisé issu du document stratégique sur la mobilisation du secteur privé dans la prise en charge du paludisme est disponible sur la période 2018-2020.

**Résultat 4** : Le lancement des activités prévues dans le plan d'action dans les 6 villes ciblées et la mise en œuvre des activités déjà démarrées dans la ville de Kinshasa sont assurés.

#### IV. Description de la mission

##### 1) Activités prévues

##### 1. Préparation

- Point téléphonique PNLP-Fonds Mondial-expert-Initiative 5% pour expliquer le contexte et les enjeux de la mission et donner la possibilité aux experts de poser des questions sur d'éventuelles zones d'ombres des termes de référence ;
- Elaborer un calendrier de mission ;
- Etudier la documentation fournie et disponible (revue documentaire) ;
- Se rapprocher du PNLP et du Fonds Mondial afin de fixer un calendrier précis d'intervention et organiser des RDV en amont de la mission terrain.

##### 2. Organiser un atelier de révision et validation du document de stratégie de prise en charge des cas de paludisme dans le secteur privé par les parties prenantes

##### 3. Elaboration de la matrice de responsabilités pour l'engagement du secteur privé :

Suite à la revue documentaire sur les textes réglementaires, le consultant en collaboration avec les services du Ministère de la Santé, devrait déterminer les rôles et responsabilités des différents départements dans:

- a. la révision éventuelle des textes réglementaires et
- b. la mobilisation des partenaires du secteur privé pour l'intégration dans la politique nationale de lutte contre le paludisme.

##### 4. Animer le Groupe de Travail sur le secteur privé

- Organiser et animer les réunions avec le groupe de travail sur le secteur privé identifié au préalable lors de la mission antérieure.

Le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), afin d'assurer une large participation des partenaires au concept, la planification et la mise en œuvre des activités de lutte contre le paludisme dans le secteur privé, a recommandé la mise en place d'une structure de suivi des activités de promotion d'une mise en œuvre de qualité de la prise en charge du paludisme dans le secteur privé. L'objectif du Groupe de Travail sur la prise en charge du paludisme dans le secteur privé est de donner des orientations conformément à la politique nationale de lutte contre le paludisme.

Les fonctions spécifiques comprennent :

- Assurer que les directives techniques du PNLP sont suivies,
- Discuter des approches de mise en œuvre de la prise en charge du paludisme dans le secteur privé,
- Suivre les progrès en rapport avec les objectifs du programme.

La composition du Groupe de Travail sur le secteur privé est en annexe.

**5. Elaborer un plan d'action pour le déploiement des activités présentées dans le document stratégique**

- Définir des objectifs opérationnels et des cibles,
- Définir la nature, le nombre et le volume de patients (afin de faciliter la mise en œuvre par les acteurs en charge)
- Elaborer un chronogramme d'activités pour la période 2018-2020 pour chacune des parties prenantes
- Définir les activités, les rôles et responsabilités, ainsi que le montage institutionnel du projet et le budget pour la période 2018-2020.

**6. Elaborer un plan spécifique de redémarrage des activités de Kinshasa et lancement dans les autres villes**

Pour le redémarrage des activités il s'agira ici de relancer spécifiquement les activités de la phase pilote qui a été conduite à Kinshasa, afin de ne pas perdre les bénéfices du projet précédent.

**7. Organiser quatre ateliers spécifiques sur le marketing et la supervision des activités du secteur privé et les normes régissant le secteur privé**

**a) Atelier marketing :**

Deux ateliers marketing seront organisés : un pour le plan marketing et un pour les supports marketing.

**Objectif général :**

Définir les stratégies et approches de mise en œuvre des activités de promotion de la prise en charge du paludisme dans le secteur privé ;

**Objectifs spécifiques :**

**Atelier 1 :**

- Identifier les perspectives et potentiels des marchés en tenant compte des contraintes identifiées dans l'analyse de la situation ;
- Élaborer un plan marketing pour la promotion de la prise en charge du paludisme dans le secteur privé.

**Atelier 2 :**

- Élaborer les supports de promotion de la prise en charge du paludisme dans le secteur privé ;
- Pré tester les supports de promotion

**Méthodologie :**

Méthodologie de travail : Présentations en plénière et en groupe, discussions, travaux de groupe ;

**Durée :** 5 jours

**Lieu :** Kinshasa

**Participants :** 50 personnes impliquées dans la prise en charge du paludisme dans le secteur privé.

**b) Atelier supervision des activités**

**Objectif général :** développer un guide de supervision adapté au secteur privé

**Objectifs spécifiques :**

- Réviser le guide de supervision à partir de du guide développer dans le projet DFID et les réflexions des groupes,
- Développer un plan de supervision des partenaires du secteur privé ;

**Méthodologie :** Présentations en plénière et en groupe, discussions, travaux de groupe ;

**Durée** : 5 jours

**Lieu** : Kinshasa

**Participants** : 50 personnes identifiées dans les directions du Ministère de la Santé impliquées dans la prise en charge du paludisme dans le secteur privé et les potentiels superviseurs de la DPM, PNLP, DESP, DSSP, etc.

### c) Atelier révision des normes réglementaires

**Objectif général** : sur la base de la revue des textes réglementaires déjà faite lors de la consultation, proposer les éventuelles réformes nécessaires pour prise en compte par la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM);

**Objectifs spécifiques** :

Étudier chaque partie des textes réglementaires,

Formuler les recommandations pour l'adaptation des textes au contexte actuel de la prise en charge du paludisme dans le secteur privé.

**Méthodologie** : Présentations en plénière et en groupe, discussions, travaux de groupe ;

**Durée** : 5 jours

**Lieu** : Kinshasa

**Participants** : 50 personnes identifiées dans différents départements ministériels, l'Assemblée Nationale et les Conseils des Ordres (Médecins, Pharmaciens, Infirmiers) impliqués dans la réglementation pharmaceutique.

### 8. Assurer l'adhésion des partenaires, y compris dans les 6 autres villes au plan de prise en charge du paludisme dans le secteur privé

**Objectif général** : Susciter l'adhésion des partenaires du secteur privé à l'intégration du secteur privé dans la politique nationale de prise en charge du paludisme ;

**Objectifs spécifiques** :

- Informer les partenaires du secteur privé (fabricants, importateurs/dépôts, pharmacies et cliniques) sur la politique nationale de prise en charge du paludisme,
- Sensibiliser les partenaires du secteur privé sur leur contribution à la mise en œuvre de la politique nationale de prise en charge du paludisme dans le secteur,

**Méthodologie** : Présentations en plénière et en groupe, discussions;

**Durée** : 1 jour

**Lieu** : Bunia, Goma, Kikwit, Kindu, Kinshasa, Kisangani, Matadi

**Participants** : 50 personnes identifiées parmi les partenaires publiques, techniques et financiers et privés des villes de mise en œuvre de la prise en charge du paludisme dans le secteur privé ;

### 9. Organiser un atelier final pour présenter tous les livrables finaux réalisés pendant la mission :

- Présentation de l'analyse situationnelle
- Présentation du document stratégique pour la prise en charge des cas de paludisme par le secteur privé
- Présentation de la matrice de responsabilité des acteurs du secteur privé
- Présentation du plan d'action (objectifs opérationnels, des cibles, et un chronogramme d'activités 2018-2020, budget, montage opérationnel, pour chacune des parties prenantes)
- Rédiger un rapport de l'atelier
-

10. **Rédiger le compte-rendu de mission pour Expertise France** : ce compte-rendu de mission (10 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par email après la mission dans un délai de 10 jours après le retour. Ce compte-rendu, rédigé en français, devra également pouvoir être diffusable auprès de l'ensemble des partenaires concernés par la mission.

## 2) Livrables attendus

1. Document de stratégie de prise en charge des cas de paludisme dans le secteur privé
2. Matrice de responsabilités pour l'engagement du secteur privé
3. Plan d'action détaillé et budgétisé pour la période 2018-2020
4. Rapport de l'atelier final
5. Compte-Rendu de mission pour Expertise France

## 3) Coordination

L'expert devra travailler tout au long de sa mission avec les personnes référentes du PNLN qui seront désignés à cet effet ainsi qu'avec l'équipe du Fonds Mondial. Un calendrier sera élaboré conjointement avec l'équipe du PNLN afin de s'accorder sur les dates des missions, d'organiser la logistique des missions terrains (déplacements en voiture et en avion) et coordonner la prise de rendez-vous avec les parties prenantes du secteur privé.

D'un point de vue technique la mission sera sous la supervision du directeur du PNLN. Par ailleurs l'expert sera assisté par une personne désignée au sein du PNLN afin d'assurer un transfert de compétences, garantir une appropriation des activités menées et assurer ainsi leur pérennité.

D'un point de vue logistique, le PNLN mettra à disposition de l'expert un espace de travail avec une connexion internet ainsi qu'un véhicule avec chauffeur et carburant pour les déplacements. Certains déplacements pourront être réalisés en avion et seront pris en charge par l'expert (soit par Expertise France), une fois sur place un véhicule sera mis à disposition par le PNLN avec chauffeur et carburant. Le PNLN pourra également faciliter à la demande la réservation d'hôtel ou tout autre besoin nécessaire à la bonne réalisation de l'assistance technique dans le respect des dispositions du PNLN, Fonds Mondial et d'Expertise France en la matière.

Le PNLN facilitera également les prises de rendez-vous dans le cadre de la consultation avec le secteur privé, ainsi que l'organisation logistique des ateliers et réunions avec les divers partenaires.

Les frais logistique des six ateliers seront financés par Expertise France et les frais des réunions seront financés par le PNLN.

L'expert se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC / Conseiller Régional de Santé Mondiale avec le PNLN.

Enfin, l'expert devra respecter les consignes de sécurité d'Expertise France.

## V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

- 1) **Date de démarrage** : Février 2019
- 2) **Durée de réalisation de la mission** : 3 mois
- 3) **Modalités d'exécution** :

La durée effective des prestations de l'expert - est 70 hommes/jours, dont 68 jours basés en RDC et 2 jours à domicile pour la préparation de la mission et la rédaction du compte-rendu.

- 4) **Planning/calendrier** :

*Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions se présente comme suit :*

Description des activités	Lieu	Période	Durée (H/J)
Préparation de la mission	A distance	mi-février	1 jour
Organiser un atelier de révision et validation du document de stratégie	Kinshasa	mi-février	5 jours
Elaborer une matrice de responsabilités pour l'engagement du secteur privé	Kinshasa	mi-février	3 jours
Organiser les réunions mensuelles du Groupe de Travail sur le secteur privé (1 jour par mois)	Kinshasa	Février à Avril	3 jours
Organiser et animer un atelier de plan marketing	Kinshasa	Mars	5 jours
Organiser un atelier de revue des supports de marketing	Kinshasa	Mars	5 jours
Organiser un atelier de revue des supports de supervision du secteur privé	Kinshasa	Mars	5 jours
Organiser un atelier de revue des normes du secteur privé	Kinshasa	Mars	5 jours
Elaborer un plan d'action pour le déploiement des activités présentées dans le document stratégique	Kinshasa	Mars	5 jours
Elaborer un plan spécifique de redémarrage des activités de Kinshasa	Kinshasa	Mars	3 jours
Elaborer un plan spécifique de lancement des activités dans les 6 villes	Kinshasa	Avril	3 jours
Présentation de la stratégie aux partenaires (publics, techniques et financiers et privés) dans les 6 villes de mise en œuvre	6 villes ciblées	Avril	20 jours
Organiser un atelier final pour présenter tous les livrables finaux réalisés pendant la mission	Kinshasa	Avril	3 jours
Finaliser les livrables	Kinshasa	Mai	3 jours
Rédiger le compte-rendu de mission	A distance	Mai	1 jour
<b>Total</b>			<b>70 jours</b>

## VI. Expertise et profil demandé

### 1) Nombre d'experts : 1

### 2) Profil d'expert : Expert international en renforcement des systèmes de santé

#### A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (Doctorat) dans les domaines suivants :
  - Médecine
  - Pharmacie
- Compétences dans les secteurs du Paludisme/ Renforcement des systèmes de santé (RSS)
- Excellentes qualités /capacités :
  - de communication
  - de travail en équipe et relationnel
  - de transmission des savoirs
  - de supervision
  - d'analyse et résolution des problèmes
  - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

#### B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le renforcement des systèmes de santé
- Expérience professionnelle dans le secteur médical d'au moins 5 ans dans les pays en développement.

#### C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience d'au moins 5 ans dans la lutte contre le paludisme assortie de formation sur des domaines propres et/ou liés au contrôle de cette endémie
- Une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion du secteur privé dans la sante.

## VII. Suivi-évaluation

Dans l'intérêt du bénéficiaire et d'Expertise France, les indicateurs ci-dessous permettront d'évaluer pendant et après la mission les résultats de la mission d'expertise, afin de pouvoir à terme mesurer l'atteinte des objectifs propres à la mission ainsi que l'évolution de la performance des programmes financés par le Fonds mondial.

### Indicateurs de performance

Livrable	Effets immédiats	Effets intermédiaires	Sources de vérification
Document de stratégie de prise en charge des cas de paludisme dans le secteur privé et plan opérationnel budgétisé	Les documents sont approuvés par le PNL, les acteurs du secteur privé et le Fonds Mondial. Les activités mentionnées dans le document sont mis en œuvre au niveau national	Le secteur privé est impliqué dans la lutte contre le paludisme en respectant les directives nationales ce qui implique une meilleure prise en charge des patients atteints du paludisme.	Données du secteur privé sur la prise en charge (coûts appliqués aux consultations et aux CTA, nombre de test de dépistage réalisés...)



## Annexe 1

### Composition du Groupe de Travail sur le Secteur Privé

N°		Contact
01	Le Directeur de la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM)	Mail : <a href="mailto:wartz05@yahoo.fr">wartz05@yahoo.fr</a> 0998780899
02	La direction des établissements des soins	Mail: <a href="mailto:jpokiataaquilas@yahoo.com">jpokiataaquilas@yahoo.com</a> 0815045343
03	Le Directeur du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)	Mail : <a href="mailto:mukomena3@gmail.com">mukomena3@gmail.com</a> 0998281568
04	Le Directeur du Programme National Médicaments Essentiels (PNAME)	Mail : <a href="mailto:biayifranck@gmail.com">biayifranck@gmail.com</a>
05	Le chef de division de la prise en charge des cas du Paludisme	<a href="mailto:Fxmwema2@gmail.com">Fxmwema2@gmail.com</a> 0993039274
06	Le Chef Projet Paludisme Fonds Mondial a la Cellule d'Appui et de Gestion Financière du Ministère de la Santé Publique (CAGF-MSP),	Dr Eric TSASA, Mail: <a href="mailto:ericedgartsasa@gmail.com">ericedgartsasa@gmail.com</a> 0997153057
07	Le Chef du projet paludisme Fonds Mondial chez Sante Rurale (SANRU),	Dr Fernandine Phanzu 0818107178
08	Deux Représentant des Partenaires Techniques et Financiers du PNLp,	OMS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="mailto:Dr Bacary Sambou">Dr Bacary Sambou</a>,</li> <li>• 081 472 05 92</li> <li>• <a href="mailto:samboub@who.int">samboub@who.int</a></li> </ul> DFID : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dr Albert Mudingayi, Conseiller Sante, 081556 6336 et 0819072842</li> <li>• <a href="mailto:a-mudingayi@dfid.gov.uk">a-mudingayi@dfid.gov.uk</a></li> </ul>
09	Un Représentant de l'Université de Kinshasa (Unité de Pharmacovigilance),	<a href="mailto:Mesia.kahuru@unikin.ac.cd">Mesia.kahuru@unikin.ac.cd</a> 0848428477/0813261360
10	Le Président de l'Ordre des Pharmaciens,	Mail : <a href="mailto:alfakby@gmail.com">alfakby@gmail.com</a> 0999935725
11	Un Représentant des importateurs,	Mr Yvon Cizubu Mail: <a href="mailto:yvoncizubu@hotmail.com">yvoncizubu@hotmail.com</a> 0818101160 /0999917056
12	Un Représentant des pharmaciens d'officines,	Mme Emily Efinda Mail : <a href="mailto:efitshi@yahoo.fr">efitshi@yahoo.fr</a> 0818100037
13	Un Représentant de producteurs locaux	Donat Kerimbale, PDG PhatKin, Tel: 0999924145 <a href="mailto:labdonatka@yahoo.fr">labdonatka@yahoo.fr</a>
14	Un représentant de l'Ordre des infirmiers	Komba Djeko, 0999985613, 0815024290
15	Un représentant de la DSSP	Dr Narcisse Tona, 0998265653